

**REPUBLIQUE FRANÇAISE**  
**DEPARTEMENT DE LA REUNION**  
**COMMUNE DE LA POSSESSION**  
**EXTRAITS DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**  
**AFFAIRE N°04/FÉVRIER/2015**

**NOMBRE DE CONSEILLERS  
EN EXERCICE : 39**

**SEANCE DU 18 FÉVRIER 2015**

**NOTA :**

Le Maire certifie que :

- la - convocation a été adressée le :  
11 février 2015
- le compte rendu du Conseil municipal  
a été affiché en Mairie le :  
18 février 2015

Le Maire



Vanessa MIRANVILLE

L'an deux mille quinze le dix-huit février  
à dix-sept heures vingt s'est réuni en  
séance ordinaire le Conseil municipal de  
La Possession sous la présidence de  
Madame Vanessa MIRANVILLE, Maire

**ÉTAIENT PRÉSENTS :**

Vanessa MIRANVILLE - Robert TUCO - Hubert GILLES - Jacqueline LAURET - Pascal  
PARISSE - Jean Christophe ESPERANCE - Denise FLACONEL - Thierry BEAUVAL -  
Jérôme BOURDELAS - Sophie VAYABOURY - Camille BOMART - Didier FONTAINE -  
DALELE Jocelyne - Marie Claire DAMOUR - Jean Marc VISNELDA - Christophe  
DAMBREVILLE - Marie Line TARTROU - Jean Luc BILLAUD - Edith LO PAT - Daniel  
FONTAINE - Benoît CANTE - Anne Cécile GRONDIN - Rosaire MINATCHY - Laurent  
BRENNUS - Anaïs HERON - Erick FONTAINE - Jean François DELIRON - Marie Andrée  
LACROIX FAVEUR - Philippe ROBERT - Anne Flore DEVEAUX - Jérémie BORDIER -  
Thérèse RICA

**ÉTAIENT ABSENTS :**

Jocelyn DE LAVERGNE

**ÉTAIENT REPRESENTES :**

Marie Françoise LAMBERT (procuration à Robert TUCO) - Michèle MILHAU (procuration à  
Jacqueline LAURET) - Christel VIRAPIN (procuration à Pascal PARISSE) - Fred JULENON  
(procuration à Denise FLACONEL) - Simone CASAS (procuration Camille BOMART) - Eve  
LECHAT (procuration à Jocelyne DALELE)

.....  
Il a été procédé conformément à l'article L. 2121-15 du Code Général des Collectivités  
Territoriales à la désignation d'un secrétaire de séance. M ayant obtenu la majorité des voix  
a été désignée pour remplir ces fonctions qu'elle a déclaré accepter.

Le Conseil municipal étant en nombre suffisant pour délibérer valablement le Président a  
déclaré la séance ouverte.  
.....

**AFFAIRE N°04 : MODIFICATION DU REGLEMENT INTERIEUR DU CONSEIL MUNICIPAL**

Madame le Maire rappelle que par délibération en date du 04 avril 2014, affaire n°04, le Conseil a adopté son règlement intérieur.

Elle informe les membres du Conseil que depuis cette date, les Conseils municipaux ont donné lieu à de nombreux débats qui ont nécessité de répondre à de nombreuses questions sur les affaires inscrites à l'ordre du jour.

Dans un souci de clarté et de cohérence, il a été jugé opportun d'apporter des modifications au règlement intérieur ci-joint en annexe (n°02) dans sa dernière version modifiée.

- Article 1 modifié
- Article 2 modifié
- Article 3 modifié
- Article 7 modifié
- Article 19 modifié
- Article 22 modifié
- Article 31 modifié
- Article 33 modifié
- Article 34 modifié

**Le Conseil municipal,**  
après en avoir délibéré à la majorité des suffrages exprimés,

Abstentions :

- |                          |                                |
|--------------------------|--------------------------------|
| 1. Anne-Flore DEVEAUX    | 4. Laurent BRENNUS             |
| 2. Philippe ROBERT       | 5. Marie-Andrée LACROIX FAVEUR |
| 3. Jean-François DELIRON | 6. Anaïs HERON                 |

**approuve les modifications apportées au règlement intérieur des Conseils municipaux tels que notés dans la dernière version annexée à la présente délibération.**

-----  
Fait et clos les jour, mois et an que dessus et ont signé après lecture les membres présents.

Le Maire

Vanessa MIRANVILLE

